

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 04776
Numéro SIREN : 322 107 715
Nom ou dénomination : ENERGIES VAR 1

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2021 sous le numéro de dépôt 40533

ENERGIES VAR 1 SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'attention de l'associé unique de la société,
ENERGIES VAR 1 SAS
5, rue de Castiglione
75001 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENERGIES VAR 1 SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « 1.3 Capital » de l'annexe qui indique que la continuité d'exploitation de votre société dépend du soutien financier consenti par Energies France.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Ulrich Maier

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développemen</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilé</i>	5 755	5 755		
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1 996	1 996		
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et out</i>	16 502 369	14 766 913	1 735 456	2 605 831
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	51 224	49 983	1 241	1 686
<i>Immob. en cours / Avances & acompte</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	17		17	17
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 561 362	14 824 647	1 736 715	2 607 534
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	68 329		68 329	71 880
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	14 399		14 399	211 467
<i>Fournisseurs débiteurs</i>				
<i>Personnel</i>				
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	53 522		53 522	194 822
<i>Autres créances</i>	189 366		189 366	172 288
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur comm</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>				
<i>Charges constatées d'avance</i>				619
TOTAL ACTIF CIRCULANT	325 616		325 616	651 076
<i>Charges à répartir sur plusieurs exerci</i>				
<i>Prime de remboursement des obligatio</i>				
<i>Ecart de conversion - Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	16 886 978	14 824 647	2 062 331	3 258 610

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	825 000	825 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>	4	4
<i>Réserve légale</i>	82 500	82 500
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>	13 470	13 470
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	-927 757	-76 314
Résultat de l'exercice	-735 873	-851 443
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-742 657	-6 783
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</i>	1 944 794	2 115 868
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	187 467	745 790
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	558	1 995
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	496 440	339 781
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	496 998	341 776
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	112 488	494
<i>Autres dettes</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	63 240	61 465
TOTAL DETTES	2 804 987	3 265 394
<i>Ecart de conversion - Passif</i>		
TOTAL PASSIF	2 062 331	3 258 610

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
PRODUITS		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Production vendue</i>	968 235	1 495 264
<i>Production stockée</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>	355 965	
<i>Autres produits</i>	1	
Total	1 324 201	1 495 264
CONSOMMATION M/SES & MAT		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation de stock (m/ses)</i>		
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>		
<i>Variation de stock (m.p.)</i>	3 551	
<i>Autres achats & charges externes</i>	718 073	1 375 151
Total	721 624	1 375 151
VALEUR AJOUTEE	602 577	120 113
CHARGES		
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	302 935	308 139
<i>Salaires et Traitements</i>		
<i>Charges sociales</i>		
<i>Amortissements et provisions</i>	245 889	268 259
<i>Autres charges</i>		
Total	548 824	576 399
RESULTAT D'EXPLOITATION	53 753	-456 286
<i>Produits financiers</i>		
<i>Charges financières</i>	9 861	12 209
Résultat financier	-9 861	-12 209
<i>Opérations en commun</i>		
RESULTAT COURANT	43 891	-468 495
<i>Produits exceptionnels</i>		
<i>Charges exceptionnelles</i>	779 765	382 948
Résultat exceptionnel	-779 765	-382 948
<i>Participation des salariés</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-735 873	-851 443

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENERGIES VAR 1

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 062 331 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 735 873 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société ENERGIES VAR 1 a pour objet l'acquisition, la location et l'exploitation de toute centrale hydroélectrique autonome.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Jusqu'au 31/12/97, les immobilisations étaient évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Cette valeur historique a été réévaluée en fonction de la valeur de marché des centrales.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations complexes spécialisées : 20 ans
- * Génie Civil : durée résiduelle du contrat
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou si les créances ont une ancienneté antérieure au 1er janvier 2019.

Stock

Le stock est évalué au prix d'achat et se compose pour l'essentiel de pièces de rechange.

Chiffre d'affaires

Concernant la production comptabilisée sur décembre, un relevé a été réalisé fin décembre permettant d'affiner une estimation de la production de la dernière semaine de l'année.

Le relevé des compteurs de fin décembre est effectué le 31, de manière à déterminer début janvier le montant réel du chiffre d'affaires de la fin de l'année et pouvoir ainsi le comparer au montant estimé et comptabilisé. Un ajustement est alors pratiqué en cas d'écart significatif.

Conséquences de l'événement Covid-19

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur de l'exercice clos au 31.12.2020.

Cet événement n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise en raison de son activité.

A la date d'arrêté des comptes par le président des états financiers clos au 31.12.2020, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui puisse remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société ENERGIES VAR 1 a subi une crue sur la fin d'année 2020 qui a fortement endommagé les centrales, et plus particulièrement le seuil 5.

Ce dernier a donc été entièrement déprécié à la clôture de l'exercice.

Autres éléments significatifs

Le 30 juin 2020, les titres d'Energies France, société mère de la Société, ont été transférés à la société RWE GENERATION HYDRO GmbH.

Un contrat de cession des actions du groupe Energies France a ensuite été conclu le 23 Décembre 2020 avec la société KI-KELAG International GmbH.

Commentaires du Bilan

1.1 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels et d'autres immobilisations (cartes, modem ...) totalement amortis.

Les installations techniques sont représentatives de la valeur des équipements des centrales et du génie civil.

Des acquisitions ont été réalisées en 2020 pour un montant total de 154 835 euros.

1.2 CREANCES

Les Créances Clients s'élèvent à 14 399 euros au 31/12/2020 et sont constituées principalement de créances SOLVAY.

Les Créances de TVA s'élèvent à 53 522 euros et sont constituées d'un crédit à reporter et de TVA à récupérer.

Les Autres Créances, qui s'élèvent à 189 366 euros, sont composées de dégrèvements relatif à la CET.

1.3 CAPITAL

Le capital social de 825 000 euros est composé de 55 000 actions de 15 euros chacune.

- 54 999 actions détenues par ENERGIES FRANCE

- 1 action détenue par RWE INNOGY

Les capitaux propres s'élèvent à - 742 657 € au 31/12/2020.

Le principe de continuité s'applique dans le contexte d'appartenance de la société au groupe Energies France et donc par le soutien que ce dernier peut lui apporter.

1.4 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières court terme comprennent le solde créditeur du compte courant Energies France pour 1 944 794 euros.

1.5 DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 187 467 euros au 31/12/2020, dont 100 260 euros de factures à recevoir.

Les dettes fournisseurs sur immobilisations s'élèvent à 112 488 euros.

1.6 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Le poste s'élève à 496 998 euros et correspond principalement aux redevances à payer.

1.7 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 63 240 euros.

Commentaires du Compte de Résultat

2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

La production électrique s'élève au à 968 235 euros au 31/12/2020, soit en baisse de 35% par rapport à 2019.

2.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est déficitaire de - 726 012 euros au 31/12/2020 suite à la dépréciation du seuil 5.

2.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 31/12/2020 est déficitaire de - 9 861 euros.

Les charges financières sont composées des intérêts sur compte courant facturés par Energies France sur la base d'un taux proche de celui du marché.

2.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est nul.

2.5 IMPÔT SUR LES SOCIETES

La charge d'IS au 31 Décembre 2020 est nulle.

Depuis le 1er janvier 1999, la SAS ENERGIES VAR 1 est intégrée fiscalement dans le groupe formé par Energies France.

Une convention d'intégration a été signée entre les filiales et la société tête de groupe qui stipule la neutralité fiscale. Cela signifie que les membres enregistrent leur impôt comme s'ils n'étaient pas intégrés fiscalement, le différentiel entre l'impôt du groupe et la somme de tous les impôts des filiales, étant comptabilisé chez Energies France.

Autres Informations

3.1 ENTREPRISES LIEES

A ce jour le groupe ENERGIES France ne publie pas de comptes consolidés, mais réalise néanmoins des opérations avec des sociétés du groupe :

Compte courant créditeur Energies France = 1 944 794 €
Charges financières = 9 861 €
Dettes fournisseurs = 63 671 €
Autres achats et charges externes = 472 363 €

3.2 AUTRES INFORMATIONS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes des groupes INNOGY SE et RWE AG, Opernplatz 1, 45128 ESSEN, Allemagne.

3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société bénéficie d'une autorisation d'exploitation d'une durée de quarante ans renouvelable pour une période de trente ans. Si l'autorisation n'est pas renouvelée la société serait tenue de rétablir la libre circulation des eaux. La société s'est placée dans une hypothèse de renouvellement de son autorisation.

3.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 751			7 751
Immobilisations incorporelles	7 751			7 751
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 638 274	154 835	4 290 740	16 502 369
- Installations générales, agencements aménagement divers	11 008			11 008
- Matériel de transport	24 182			24 182
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 034			16 034
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 689 499	154 835	4 290 740	16 553 593
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17			17
Immobilisations financières	17			17
ACTIF IMMOBILISE	20 697 267	154 835	4 290 740	16 561 362

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		154 835		154 835
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		154 835		154 835
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		4 290 740		4 290 740
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		4 290 740		4 290 740

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 751			7 751
Immobilisations incorporelles	7 751			7 751
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 032 443	245 444	4 290 740	13 987 148
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 322	445		9 767
- Matériel de transport	24 182			24 182
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 034			16 034
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	18 081 982	245 889	4 290 740	14 037 131
ACTIF IMMOBILISE	18 089 733	245 889	4 290 740	14 044 882

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 257 304 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	17		17
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	14 399	14 399	
<i>Autres</i>	242 888	242 888	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	257 304	257 287	17
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	345
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	189 366
Total	189 711

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 825 000,00 Euros décomposé en 55 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	55 000	15,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	55 000	15,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 18/09/2020.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	-76 314
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	-851 443
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	-927 757
<i>Affectations aux réserves</i>	
<i>Distributions</i>	
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	-927 757
Total des affectations	-927 757

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
<i>Capital</i>	825 000				825 000
<i>Ecart de réévaluation</i>	4				4
<i>Réserve légale</i>	82 500				82 500
<i>Réserves réglementées</i>	13 470				13 470
<i>Report à Nouveau</i>	-76 314	-927 757	-927 757	-76 314	-927 757
<i>Résultat de l'exercice</i>	-851 443	851 443	-735 873	-851 443	-735 873
Total Capitaux Propres	-6 783	-76 314	-1 663 630	-927 757	-742 657

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 804 987 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	187 467	187 467		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	496 998	496 998		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	112 488	112 488		
<i>Autres dettes (**)</i>	1 944 794	1 944 794		
<i>Produits constatés d'avance</i>	63 240	63 240		
Total	2 804 987	2 804 987		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	100 260
<i>FOURN. IMMOB. FACT. NON PARVENUES</i>	112 488
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	496 440
Total	709 189

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>PRODUITS CONSTATES D AVANCE</i>	63 240		
Total	63 240		

ENERGIES VAR 1
Société par actions simplifiée au capital de 825.000 euros
Siège social : 5, rue de Castiglione - 75001 PARIS
322 107 715 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 20 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le 20 Avril à 8h30,

- La société ENERGIES FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 30.211.368 euros, dont le siège social est situé à Paris (75001), 5 rue de Castiglione, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 331 171 892,

Représentée par son Président, la société RWE Generation Hydro GmbH, elle-même représentée par Madame Sandra Silva-Riano et Monsieur Jörg Schumann,

Associé unique de la société ENERGIES VAR 1, société par actions simplifiée au capital de 825.000 euros dont le siège social est situé à Paris (75001), 5 rue de Castiglione immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 322 107 715,

Après avoir constaté que le commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé,

A pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

- ⇒ approbation des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- ⇒ affectation du résultat ;
- ⇒ examen et approbation des conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- ⇒ pouvoir pour les formalités.

Au vu des documents suivants mis à sa disposition par le Président :

- les statuts de la société ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion établi par le Président ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2020 ;
- le rapport du commissaire aux comptes ;
- le projet de décisions soumises à l'Associé Unique.

L'Associé Unique adopte alors successivement les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes annuels afférents audit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique prend acte de ce que la Société n'a exposé aucune dépense ou charge non déductibles visées par l'article 39-4 du code général des impôts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui s'élève à 735.873,48 euros au poste report à nouveau dont le solde ressort débiteur de 1.663.630,29 €.

L'Associé Unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices sociaux, aucun dividende n'a été distribué.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, en application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte qu'au cours de l'exercice 2020 aucune convention nouvelle relevant de l'application des dispositions dudit article n'est intervenue.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique et Président.



Pour ENERGIES FRANCE

Associé et Président

Représentée par la société RWE Generation Hydro GmbH

Elle-même représentée par Mme Silva-Riano et Monsieur Jörg Schumann

ENERGIES VAR 1 SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'attention de l'associé unique de la société,
ENERGIES VAR 1 SAS
5, rue de Castiglione
75001 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENERGIES VAR 1 SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « 1.3 Capital » de l'annexe qui indique que la continuité d'exploitation de votre société dépend du soutien financier consenti par Energies France.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Ulrich Maier

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développemen</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilé</i>	5 755	5 755		
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1 996	1 996		
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et out</i>	16 502 369	14 766 913	1 735 456	2 605 831
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	51 224	49 983	1 241	1 686
<i>Immob. en cours / Avances & acompte</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	17		17	17
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 561 362	14 824 647	1 736 715	2 607 534
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	68 329		68 329	71 880
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	14 399		14 399	211 467
<i>Fournisseurs débiteurs</i>				
<i>Personnel</i>				
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	53 522		53 522	194 822
<i>Autres créances</i>	189 366		189 366	172 288
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur comm</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>				
<i>Charges constatées d'avance</i>				619
TOTAL ACTIF CIRCULANT	325 616		325 616	651 076
<i>Charges à répartir sur plusieurs exerci</i>				
<i>Prime de remboursement des obligatio</i>				
<i>Ecart de conversion - Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	16 886 978	14 824 647	2 062 331	3 258 610

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	825 000	825 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>	4	4
<i>Réserve légale</i>	82 500	82 500
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>	13 470	13 470
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	-927 757	-76 314
Résultat de l'exercice	-735 873	-851 443
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-742 657	-6 783
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</i>	1 944 794	2 115 868
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	187 467	745 790
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	558	1 995
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	496 440	339 781
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	496 998	341 776
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	112 488	494
<i>Autres dettes</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	63 240	61 465
TOTAL DETTES	2 804 987	3 265 394
<i>Ecart de conversion - Passif</i>		
TOTAL PASSIF	2 062 331	3 258 610

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
PRODUITS		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Production vendue</i>	968 235	1 495 264
<i>Production stockée</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>	355 965	
<i>Autres produits</i>	1	
Total	1 324 201	1 495 264
CONSOMMATION M/SES & MAT		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation de stock (m/ses)</i>		
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>		
<i>Variation de stock (m.p.)</i>	3 551	
<i>Autres achats & charges externes</i>	718 073	1 375 151
Total	721 624	1 375 151
VALEUR AJOUTEE	602 577	120 113
CHARGES		
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	302 935	308 139
<i>Salaires et Traitements</i>		
<i>Charges sociales</i>		
<i>Amortissements et provisions</i>	245 889	268 259
<i>Autres charges</i>		
Total	548 824	576 399
RESULTAT D'EXPLOITATION	53 753	-456 286
<i>Produits financiers</i>		
<i>Charges financières</i>	9 861	12 209
Résultat financier	-9 861	-12 209
<i>Opérations en commun</i>		
RESULTAT COURANT	43 891	-468 495
<i>Produits exceptionnels</i>		
<i>Charges exceptionnelles</i>	779 765	382 948
Résultat exceptionnel	-779 765	-382 948
<i>Participation des salariés</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-735 873	-851 443

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENERGIES VAR 1

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 062 331 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 735 873 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société ENERGIES VAR 1 a pour objet l'acquisition, la location et l'exploitation de toute centrale hydroélectrique autonome.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Jusqu'au 31/12/97, les immobilisations étaient évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Cette valeur historique a été réévaluée en fonction de la valeur de marché des centrales.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations complexes spécialisées : 20 ans
- * Génie Civil : durée résiduelle du contrat
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou si les créances ont une ancienneté antérieure au 1er janvier 2019.

Stock

Le stock est évalué au prix d'achat et se compose pour l'essentiel de pièces de rechange.

Chiffre d'affaires

Concernant la production comptabilisée sur décembre, un relevé a été réalisé fin décembre permettant d'affiner une estimation de la production de la dernière semaine de l'année.

Le relevé des compteurs de fin décembre est effectué le 31, de manière à déterminer début janvier le montant réel du chiffre d'affaires de la fin de l'année et pouvoir ainsi le comparer au montant estimé et comptabilisé. Un ajustement est alors pratiqué en cas d'écart significatif.

Conséquences de l'événement Covid-19

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur de l'exercice clos au 31.12.2020.

Cet événement n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise en raison de son activité.

A la date d'arrêté des comptes par le président des états financiers clos au 31.12.2020, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui puisse remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société ENERGIES VAR 1 a subi une crue sur la fin d'année 2020 qui a fortement endommagé les centrales, et plus particulièrement le seuil 5.

Ce dernier a donc été entièrement déprécié à la clôture de l'exercice.

Autres éléments significatifs

Le 30 juin 2020, les titres d'Energies France, société mère de la Société, ont été transférés à la société RWE GENERATION HYDRO GmbH.

Un contrat de cession des actions du groupe Energies France a ensuite été conclu le 23 Décembre 2020 avec la société KI-KELAG International GmbH.

Commentaires du Bilan

1.1 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels et d'autres immobilisations (cartes, modem ...) totalement amortis.

Les installations techniques sont représentatives de la valeur des équipements des centrales et du génie civil.

Des acquisitions ont été réalisées en 2020 pour un montant total de 154 835 euros.

1.2 CREANCES

Les Créances Clients s'élèvent à 14 399 euros au 31/12/2020 et sont constituées principalement de créances SOLVAY.

Les Créances de TVA s'élèvent à 53 522 euros et sont constituées d'un crédit à reporter et de TVA à récupérer.

Les Autres Créances, qui s'élèvent à 189 366 euros, sont composées de dégrèvements relatif à la CET.

1.3 CAPITAL

Le capital social de 825 000 euros est composé de 55 000 actions de 15 euros chacune.

- 54 999 actions détenues par ENERGIES FRANCE

- 1 action détenue par RWE INNOGY

Les capitaux propres s'élèvent à - 742 657 € au 31/12/2020.

Le principe de continuité s'applique dans le contexte d'appartenance de la société au groupe Energies France et donc par le soutien que ce dernier peut lui apporter.

1.4 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières court terme comprennent le solde créditeur du compte courant Energies France pour 1 944 794 euros.

1.5 DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 187 467 euros au 31/12/2020, dont 100 260 euros de factures à recevoir.

Les dettes fournisseurs sur immobilisations s'élèvent à 112 488 euros.

1.6 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Le poste s'élève à 496 998 euros et correspond principalement aux redevances à payer.

1.7 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 63 240 euros.

Commentaires du Compte de Résultat

2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

La production électrique s'élève au à 968 235 euros au 31/12/2020, soit en baisse de 35% par rapport à 2019.

2.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est déficitaire de - 726 012 euros au 31/12/2020 suite à la dépréciation du seuil 5.

2.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 31/12/2020 est déficitaire de - 9 861 euros.

Les charges financières sont composées des intérêts sur compte courant facturés par Energies France sur la base d'un taux proche de celui du marché.

2.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est nul.

2.5 IMPÔT SUR LES SOCIETES

La charge d'IS au 31 Décembre 2020 est nulle.

Depuis le 1er janvier 1999, la SAS ENERGIES VAR 1 est intégrée fiscalement dans le groupe formé par Energies France.

Une convention d'intégration a été signée entre les filiales et la société tête de groupe qui stipule la neutralité fiscale. Cela signifie que les membres enregistrent leur impôt comme s'ils n'étaient pas intégrés fiscalement, le différentiel entre l'impôt du groupe et la somme de tous les impôts des filiales, étant comptabilisé chez Energies France.

Autres Informations

3.1 ENTREPRISES LIEES

A ce jour le groupe ENERGIES France ne publie pas de comptes consolidés, mais réalise néanmoins des opérations avec des sociétés du groupe :

Compte courant créditeur Energies France = 1 944 794 €

Charges financières = 9 861 €

Dettes fournisseurs = 63 671 €

Autres achats et charges externes = 472 363 €

3.2 AUTRES INFORMATIONS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes des groupes INNOGY SE et RWE AG, Opernplatz 1, 45128 ESSEN, Allemagne.

3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société bénéficie d'une autorisation d'exploitation d'une durée de quarante ans renouvelable pour une période de trente ans. Si l'autorisation n'est pas renouvelée la société serait tenue de rétablir la libre circulation des eaux. La société s'est placée dans une hypothèse de renouvellement de son autorisation.

3.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 751			7 751
Immobilisations incorporelles	7 751			7 751
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 638 274	154 835	4 290 740	16 502 369
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 008			11 008
- Matériel de transport	24 182			24 182
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 034			16 034
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 689 499	154 835	4 290 740	16 553 593
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17			17
Immobilisations financières	17			17
ACTIF IMMOBILISE	20 697 267	154 835	4 290 740	16 561 362

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		154 835		154 835
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		154 835		154 835
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		4 290 740		4 290 740
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		4 290 740		4 290 740

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 751			7 751
Immobilisations incorporelles	7 751			7 751
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 032 443	245 444	4 290 740	13 987 148
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 322	445		9 767
- Matériel de transport	24 182			24 182
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 034			16 034
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	18 081 982	245 889	4 290 740	14 037 131
ACTIF IMMOBILISE	18 089 733	245 889	4 290 740	14 044 882

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 257 304 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	17		17
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	14 399	14 399	
<i>Autres</i>	242 888	242 888	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	257 304	257 287	17
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	345
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	189 366
Total	189 711

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 825 000,00 Euros décomposé en 55 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	55 000	15,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	55 000	15,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 18/09/2020.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	-76 314
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	-851 443
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	-927 757
<i>Affectations aux réserves</i>	
<i>Distributions</i>	
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	-927 757
Total des affectations	-927 757

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
<i>Capital</i>	825 000				825 000
<i>Ecart de réévaluation</i>	4				4
<i>Réserve légale</i>	82 500				82 500
<i>Réserves réglementées</i>	13 470				13 470
<i>Report à Nouveau</i>	-76 314	-927 757	-927 757	-76 314	-927 757
<i>Résultat de l'exercice</i>	-851 443	851 443	-735 873	-851 443	-735 873
Total Capitaux Propres	-6 783	-76 314	-1 663 630	-927 757	-742 657

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 804 987 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	187 467	187 467		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	496 998	496 998		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	112 488	112 488		
<i>Autres dettes (**)</i>	1 944 794	1 944 794		
<i>Produits constatés d'avance</i>	63 240	63 240		
Total	2 804 987	2 804 987		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	100 260
<i>FOURN. IMPOS. FACT. NON PARVENUES</i>	112 488
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	496 440
Total	709 189

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>PRODUITS CONSTATES D AVANCE</i>	63 240		
Total	63 240		